

**Procès-verbal de la 227<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire de Val-Paradis, le mercredi 12 juin 2024, à 20 h**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

**Personnes présentes :**

Claudine Desgagnés, présidente  
Michelle Godbout, conseillère  
Éric Ducharme, conseiller

**IL Y A QUORUM.**

**Également présente :**

Christine Garant, secrétaire-trésorière

M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés préside la réunion et M<sup>me</sup> Christine Garant agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés à 20 h.

**2024-227-01**

**Adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

227-CLVAL-3548

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant avec les ajouts au point *Divers* :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 226<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 15 mai 2024;
3. Présentation des correspondances au 12 juin 2024;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 12 juin 2024;
5. Approbation des états financiers 2023 de la Localité de Valcanton ;
6. Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement concernant les feux extérieurs sur le territoire de la Localité de Valcanton;
7. Adoption du projet de Schéma de couverture de risque 2024-2034;
8. Adoption de la proposition concernant les services d'un technicien en prévention des incendies;
9. Demande du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque pour une réduction de la limite de vitesse;
10. Prêt d'équipements sportifs (kayak, vélos, etc.);
11. Appuie du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque à Marco Richard;
12. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités;

13. Divers :

13.1. Nomination d'un représentant de la Localité pour le Comité intermunicipal du SSI;

14. Période de questions;

15. Date de la prochaine séance (17 juillet 2024, à Beaucanton 20 h);

16. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2024-227-02 Adoption du procès-verbal de la 226<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 15 mai 2024**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

227-CLVAL-3549 SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 226<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 15 mai 2024 à Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2024-227-03 Présentation des correspondances au 12 juin 2024**

La secrétaire-trésorière passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 12 juin 2024 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.

**2024-227-04 Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 12 juin 2024**

**CONSIDÉRANT QUE** M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M<sup>me</sup> Christine Garant en date du 12 juin 2024 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 12 juin 2024.*

227-CLVAL-3550 SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 12 juin 2024 pour un montant total de **95 192.96 \$** le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste présentée par la secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Christine Garant, le 12 juin 2024, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, Christine Garant, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

---

Christine Garant  
Secrétaire-trésorière

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****2024-227-05      Approbation des états financiers 2023 de la Localité de Valcanton**

**CONSIDÉRANT QUE** les états financiers de la Localité de Valcanton au 31 décembre 2023 ont été présentés et expliqués aux membres du conseil par M<sup>me</sup> Véronique Caron de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

227-CLVAL-3551    SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** les états financiers de la Localité de Valcanton pour l'année 2023 préparés par Raymond Chabot Grant Thornton, tels que déposés à la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****2024-227-06      Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement concernant les feux extérieurs sur le territoire de la Localité de Valcanton****AVIS DE MOTION N°2024-02**

**CONFORMÉMENT** à l'article 356 de la Loi sur les cités et les villes, M. Éric Ducharme, membre du conseil de la Localité de Valcanton, par la présente :

**DONNE AVIS DE MOTION** selon lequel le futur Règlement n°46 concernant les feux extérieurs sur le territoire de la Localité de Valcanton, sera soumis à l'adoption à une séance subséquente.

2024-227-07

**Adoption du projet de Schéma de couverture de risque en sécurité incendie (2<sup>e</sup> génération) 2024-2034**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 8 de la *Loi sur la Sécurité incendie*, les municipalités régionales de comté doivent en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, établir un Schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** les orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie définissent le cadre d'élaboration du Schéma et les objectifs à atteindre;

**CONSIDÉRANT QUE** les activités et mesures en matière de sécurité incendie doivent atteindre les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la sécurité incendie* «Chaque municipalité concernée et, s'il y a lieu, l'autorité régionale, déterminent, ensuite, les actions spécifiques qu'elles doivent prendre et leurs conditions de mise en œuvre;

**CONSIDÉRANT QUE** ces actions et leurs conditions de mise en œuvre sont traduites dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera responsable ou, dans le cas d'une régie intermunicipale, dans un plan conjoint adopté par les municipalités concernées.»

**CONSIDÉRANT QUE** la localité assume la responsabilité, quant à l'exactitude des données de recensement transmises au GREIBJ et les choix exercés pour l'établissement du plan de mise en œuvre;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan de mise en œuvre de la Localité de Valcanton a été intégré dans le projet de schéma du GREIBJ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de Schéma a été transmis aux municipalités pour adoption au plus tard au conseil municipal de juin 2024.

227-CLVAL-3552

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Localité de Valcanton adopte le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie du GREIBJ 2024-2034 (2<sup>e</sup> génération) ainsi que son plan de mise en œuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2024-227-08 Adoption de la proposition concernant les services d'un technicien en prévention des incendies**

**CONSIDÉRANT QUE** tel que déclaré au Schéma de couverture de risques en incendie, un travail de prévention et des travaux conséquents ont été effectués sur le territoire du GREIBJ, et ce, pour les risques moyens, élevés et très élevés;

**CONSIDÉRANT QU'**une proposition du Service de sécurité incendie de la ville de Chibougamau, concernant les services d'un technicien en prévention des incendies, a été déposée à la présente séance pour adoption.

227-CLVAL-3553 SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU:

**D'ADOPTER** la proposition concernant les services d'un technicien en prévention des incendies faite par le Service de sécurité incendie de la ville de Chibougamau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2024-227-09 Demande du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque pour une réduction de la limite de vitesse**

**CONSIDÉRANT QUE** le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque a déposé une demande de diminution de la limite de vitesse à l'entrée du lac Pajegasque.

227-CLVAL-3554 SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU:

**DE REJETER** cette demande de diminution de vitesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2024-227-10 Prêt d'équipements sportifs (kayak, vélos, etc.)**

M<sup>me</sup> Christine Garant dépose le document de décharge de responsabilité qui sera utilisé pour les prêts d'équipements sportifs.

**2024-227-11 Appui du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque à M. Marco Richard**

**CONSIDÉRANT QUE** le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque a déposé une lettre d'appui à M. Marco Richard concernant l'ouverture hivernale du chemin d'accès à leur résidence par la Localité.

**227-CLVAL-3555** SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU:

**DE MAINTENIR** la décision prise à ce sujet par la résolution n° 220 CLVAL-3468.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2024-227-12** **Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités**

Les membres du conseil n'ont pas de compte-rendu à faire.

**2024-227-13** **Divers**

**2024-227-13.1** **Nomination d'un représentant au Comité intermunicipal d'incendie du nord de l'Abitibi-Ouest et Baie-James**

**CONSIDÉRANT QU'il** y a lieu de nommer un nouveau représentant de la Localité de Valcanton pour siéger au Comité intermunicipal d'incendie du nord de l'Abitibi-Ouest et Baie-James.

**227-CLVAL-3556** SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU:

**DE NOMMER** M. Éric Ducharme, représentant de la Localité de Valcanton pour siéger au Comité intermunicipal d'incendie du nord de l'Abitibi-Ouest et Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2024-227-14** **Période de questions**

M. Gaétan Provencher s'informe au sujet de la classification de la route # 21621 au niveau des services prioritaires. Une demande de suivi sera acheminée à M. Sébastien Doire du MTQ.

Plusieurs citoyens résidents du lac Pajegasque questionnent et discutent concernant la limitation de vitesse et la mise en place de dos d'âne dans le chemin du lac au niveau du camping. Étant donné que les avis divergent grandement entre les résidents et les utilisateurs du camping, on propose une rencontre commune entre les deux organismes afin d'arriver à une entente.

**2024-227-15** **Date de la prochaine séance**

La prochaine séance se tiendra le 17 juillet 2024 à Beaucanton, à compter de 20 h.

2024-227-16

**Levée de la séance**

227-CLVAL-3557

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

**DE LEVER** la réunion à 21 h 45.

**LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.**

---

Claudine Desgagnés  
Présidente  
Localité de Valcanton

---

Nancy Guyon  
Directrice générale  
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

---

Christine Garant  
Secrétaire d'assemblée